

Politique concernant la Responsabilité sociale SA8000

La société Pellegrini S.p.A. a pleinement conscience et elle est bien convaincue que l'être humain est la ressource majeure de l'entreprise. Dans le but de consolider son rôle dans le cadre des services, elle a décidé d'adopter et d'appliquer un système de gestion de responsabilité sociale conforme à la norme SA8000. À cette fin, elle s'engage à faire ce qui suit :

- Ne pas avoir recours, ni favoriser le recours au travail des enfants;
- Ne pas avoir recours, ni favoriser le recours au travail forcé;
- Garantir à tous ses effectifs un lieu de travail sain et sûr;
- Respecter le droit des travailleurs à adhérer à, ou à créer un syndicat;
- Ne pas faire de discrimination de n'importe quelle nature;
- Ne recourir, ni favoriser le recours à aucune punition corporelle, à aucune pression mentale ou physique, ni aux abus verbaux;
- Organiser les temps du travail conformément aux lois et au contrat national de travail en vigueur ;
- Garantir le respect des salaires minimums garantis par la loi;
- Adopter et appliquer un système de gestion de la responsabilité sociale;
- Concerner progressivement les fournisseurs dans le chemin éthique entamé, pour les considérer comme des partenaires, même en ce qui concerne la responsabilité sociale;
- Mettre en valeur son personnel et les potentiels de croissance de celui-ci;
- Concerner le personnel avec continuité, à travers des actions de communication interne et une activité de formation continue. L'objectif étant d'engendrer de meilleures conditions de travail pour les opérateurs, un bon fonctionnement dans les unités opérationnelles et, donc, un service plus efficace à offrir aux clients;
- Lancer des actions de sensibilisation, au sujet de la sécurité au travail, à travers des actions impliquant les personnes et la vérification des cadres de travail;
- Sensibiliser et assurer le monitoring constant du comportement des fournisseurs et des sous-fournisseurs, par le repérage d'espaces de coopération. Des espaces qui sont susceptibles d'affecter la qualité de la fourniture, la protection des droits des travailleurs et la conformité à la législation applicable, en matière d'environnement;
- Assurer le monitoring et analyser l'ambiance au sein de l'entreprise.

La société Pellegrini S.p.A. rejette les pratiques qui sont en violation des droits de l'homme, en général et les droits des travailleurs, en particulier. Car elle se conforme entièrement à la réglementation nationale et communautaire en vigueur, ainsi qu'aux conventions et aux recommandations internationales. Y compris les résolutions des organismes internationaux, comme l'OIT, l'Organisation internationale du travail.

La société Pellegrini S.p.A. s'engage directement, pour poursuivre, respecter, conserver et faire connaître cette politique. La société Pellegrini S.p.A. s'engage aussi pour que les rapports avec ses interlocuteurs, comme ses clients, ses effectifs, ses fournisseurs et les institutions, soient conformes avec les principes de la SA8000. C'est à tous les effectifs de l'organisation que de traduire les principes dont ci-dessus, dans des actions concrètes. L'objectif étant que lesdits principes soient partagés et qu'ils deviennent partie intégrante des pratiques de travail quotidiennes.

La politique de Pellegrini S.p.A. est accessible et à la disposition de toutes les parties concernées qui souhaitent en prendre connaissance.

Pellegrini S.p.A.
La Presidenza

Valentina Pellegrini
Vicepresidente Pellegrini S.p.A.



PELLEGRINI SPA

Rappresentante Lavoratori Responsabilità Sociale
Alessandro Panetta
Monia Stolfinati
Roberta Muraca
Bianca Iordache
e-mail: segnalazioniSA8000@gruppopellegrini.it
Tel 02 89130.1
Piattaforma Pellegrini Spa: <https://paritadigeneregruppopellegrini.integrityline.com/>

RINA

Fax +39 010 5351140
e-mail: SA8000@rina.org
SAAS (Social Accountability Accreditation Service)
e-mail: saas@saasaccreditation.org